

croissance économique à long terme, particulièrement par une réforme de l'éducation et des programmes sociaux.

8. Nous avons discuté de l'Union monétaire européenne et de ses implications internationales. Nous saluons les efforts que déploient les pays de l'Union européenne en vue de l'instauration de l'euro et du bon fonctionnement de l'UME, soutenu par des politiques structurelles et macro-économiques solides, ce qui contribuera à la stabilité du système monétaire international.

9. Nous réaffirmons notre détermination à favoriser la stabilité monétaire internationale. Nous avons demandé aux ministres des Finances de nos pays de continuer à coopérer étroitement en matière de politique économique et de marchés des changes.

10. Nos gouvernements accueillent avec satisfaction la nouvelle série de réformes économiques lancée cette année en Russie pour promouvoir une croissance durable. Le plan de la Russie en vue d'une réforme fondamentale de la fiscalité est essentiel pour rétablir la situation financière de ce pays sur de solides assises. Nous souscrivons pleinement à l'intention de la Russie de poursuivre de vigoureuses réformes structurelles pour améliorer le climat de l'investissement, promouvoir la concurrence, combattre la criminalité et la corruption, et renforcer le secteur social. Dans ce contexte, la mise en oeuvre intégrale du mécanisme élargi de crédit du FMI est cruciale, car elle permettra à la Russie d'attirer davantage d'investissements privés. De plus, le resserrement et la multiplication des liens entre la Russie, la Banque mondiale et la BERD, par une augmentation des prêts et des garanties, viendront appuyer cet ambitieux programme de réformes structurelles.

CONSOLIDER LA STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER MONDIAL

11. Les marchés financiers internationaux se mondialisent et se complexifient de plus en plus. Cela crée de nouvelles possibilités qui peuvent accroître l'efficacité du système financier international et, par conséquent, faciliter la croissance et la prospérité. Mais ces changements posent aussi de nouveaux défis. Déjà à Halifax, et encore à Lyon, nous avons encouragé les organismes de réglementation financière et les institutions financières internationales à prendre des mesures pour prévenir efficacement les risques de contagion ou de dérèglement systémique et favoriser la stabilité financière, sans pour autant freiner l'innovation ni compromettre les avantages de la mondialisation, de la libéralisation et de la concurrence. Nous sommes heureux de l'effort concerté de renforcement du système financier international, et nous avalisons le rapport de nos ministres des Finances décrivant les progrès réalisés dans les domaines clés recensés à Lyon.

12. Les superviseurs nationaux et les organismes de réglementation internationaux ont établi un réseau d'ententes de coopération et rédigé des propositions pour améliorer le contrôle des institutions financières actives à l'échelle internationale, tant pour leur fonctionnement ordinaire que pour les situations d'urgence. Grâce à leurs efforts, le cadre de réglementation devrait être mieux harmonisé à l'évolution du marché. En outre, les ministres des Finances ont convenu de soutenir les changements nécessaires aux lois et règlements qui faciliteront et amélioreront les échanges d'informations à des fins de supervision. Des mesures ont été prises pour améliorer